

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 27 mai 2016**  
**COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE**

Présidence de Mr J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et absents

Absents : Hélène Sylvestre et Ivan Sichou

Excusés : Jean Bourgeois à Jérôme Flon

Mathieu Begou à Jean Pierre Andéol

Secrétaire de séance : Raymonde BELLE

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 avril 2016.

### **1 - REVISION LOYER 2016**

Le Maire rappelle au conseil municipal les termes des taux d'habitation des logements de la commune. Il conviendrait d'appliquer comme le prévoit chaque bail, une révision de loyer au 1er juillet 2016.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la révision légale à appliquer au 1er juillet 2016 sur chaque loyer est de + 0.06% (source INSEE - Variation de l'Indice de Référence des Loyers du 1er trimestre 2016).

Les nouveaux montants de loyers sont les suivants :

	Loyer de base révisé		Annexes		Montant total loyer
F5 – le village :	310.65	+	32.41	=	343.06 €
T2 – Vaugelas :	265.59	+	30.49	=	296.08 €
T5 – Vaugelas :	626.39	+	50.00	=	676.39 €

Le conseil municipal approuve la délibération.

### **2 - CONVENTION TRANSPORT SCOLAIRE RPI**

Monsieur le Maire, rappelle que la précédente convention entre le Conseil Général de la Drôme et les communes de Mirabel et Blacons, Montclar sur Gervanne et Piégros-La Clastre étant arrivée à terme, il y a lieu de la renouveler. Cette convention détermine les conditions de participation financière de chaque commune aux frais de transport des élèves du regroupement intercommunal permettant d'assurer les dessertes de 11h15 et 13h10 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Cette convention sera applicable du 1er septembre 2016 au 15 juillet 2023.

Le conseil municipal approuve la délibération.

### **3 - VOIRIE 2016**

Concernant les travaux de voirie 2016, une commande groupée aura lieu entre les communes de Plan de baix, Beaufort sur Gervanne, Cobonne, Eygluy escloulin et Gigors et Lozeron et Montclar sur Gervanne.

On est en attente des estimatifs de voirie ainsi que le devis de l'entreprise LEBRAT concernant la sécurisation de la Calade.

### **4 - EGLISE VAUGELAS TRAVAUX**

Concernant l'église, nous sommes en attente du devis du maçon.

L'entreprise Paccard a modifié les devis suite à l'entretien avec le maçon.

## **5 - MOBIL HOME VALLEE CHARSAC**

Monsieur le Maire fait part du courrier de Madame le sous-préfet du 12 mai 2016.

A ce jour, le propriétaire ne sait pas manifesté.

Les délais légaux étant dépassés, Monsieur le Maire, vous demande de délibéré pour lui donner délégation pour le lancement de la procédure d'évacuation de la décharge sauvage.

Le conseil municipal approuve la délibération.

## **6 - MULTI ACCUEIL TRANSFERT**

Monsieur le Maire vous informe de l'arrêté publié par la préfecture en date du 29 avril 2016. Le délai de recours est de 2 mois.

## **7 - QUESTIONS DIVERSES**

- Rambarde pont

Le rapport d'expertise a été accepté par les assureurs. Le montant du sinistre remboursé est de 9 198.24€

- Ecoulement eau pluviale

Monsieur le Maire vous présente le mail de l'entreprise Remy concernant l'état des lieux des parcelles n° AB 187, AE 372, AE 373, AE 149, AB 186, AE 150, AE 153.

- Compteurs ERDF

Monsieur le Maire vous présente un dépliant concernant les compteurs ERDF.

- Evènements sur la commune

Monsieur le Maire rappelle le passage du rallye "Les terres du diois", le samedi 28 mai. Premier passage à 7h30. La circulation ne sera pas interdite sur le village de montclar.

- Bien communal

Restitution de la parcelle AD n° 155 à la commune suite à la dépose d'un ancien transformateur.

Fin de séance : 19h45

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 10 juin 2016 à 18h30.